

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1008/2014
Date: 27 août 2014
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
N° d'affaire: 2014.GEF.11848
Classification: Non classifié

Réalisation des motions et des postulats de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale 2014. Prolongation

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du Grand Conseil du 4 juin 2013, le Conseil-exécutif adopte la proposition de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer

